

# *Cuba ratifie ses engagements envers la protection des océans*



**Photo: Prensa Latina**

La Havane, 30 juin (RHC) Cuba a souligné ce jeudi à Lisbonne que la gestion partagée des océans, ainsi que la réflexion sur leur durabilité doit être l'une des priorités de la gestion des gouvernements.

Lors de son discours à la Conférence sur les Océans, promue par les Nations Unies à l'aide du Kenya et du Portugal, le premier vice-ministre cubain des Sciences, de la Technologie et de l'Environnement, (CITMA), José Fidel Santana, a souligné l'importance de ces affaires pour la survie et le développement des petits États insulaires.

Se référant à la convention des Nations Unies sur le droit à la mer, il a souligné que la rencontre de Lisbonne, « nous unit dans un objectif commun : Protéger et préserver nos mers et nos océans ».

José Santana a déclaré que Cuba ratifie le fait que la protection de l'environnement au niveau mondial, doit être conforme au principe de responsabilités communes mais différenciées, ainsi que sur l'impératif de coopération régionale et internationale, notamment dans les pays des Caraïbes, qui sont vulnérables et dépendent des secteurs tels que le tourisme.

Le premier vice-ministre du CITMA a signalé que la plus grande île des Antilles favorise la mise en œuvre de modèles de développement durable, basés sur les connaissances scientifiques et la technologie, l'éthique, la politique environnementale orientée vers le développement durable et reflétant les circonstances nationales.

En outre, le renforcement des mécanismes pour la mise en œuvre, tels que les ressources financières provenant de sources multilatérales, le renforcement des capacités et le transfert de technologies, entre autres.

« Nous défendons la promotion des océans comme source d'énergie propre et durable, ainsi que le besoin de financement pour le développement d'une économie circulaire favorisant la gestion des droits », a-t-il ajouté.

Pour Cuba, les questions liées à l'environnement constituent une priorité stratégique, ce qui se reflète dans la nouvelle Constitution de la République, approuvée en 2019, où « vivre dans un environnement sain et équilibré », est reconnu comme un droit citoyen, a-t-il souligné.

D'autre part, Santana a évoqué une nouvelle loi sur le système de ressources naturelles et de l'environnement, récemment approuvée, qui « consacre une partie de ses articles à la protection spéciale de nos eaux intérieures et les mers qui nous entourent ».

Il a expliqué que dans le Plan nationale de développement économique et social jusqu'en 2030, Cuba a proposé des objectifs ambitieux pour l'eau, la réduction du plastique ; la prévention et la confrontation des crimes et illégalités qui affectent la flore et la faune sauvages.

En outre, nous avons à présent 24 % de la production d'énergies à partir de sources renouvelables et le recours aux transports terrestres à faible taux d'émission s'est accru.

En 2017 notre pays a approuvé le Plan de l'État pour la lutte contre le changement climatique, a-t-il rappelé.

Il a également évoqué le projet de résilience côtière au changement climatique à Cuba, approuvé par le Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat, malgré l'opposition solitaire des États-Unis, « comme une démonstration de la cruauté du blocus qui dure depuis plus de 60 ans pour de simples raisons politiques ».

Il a déploré la persistance de visions égoïstes et inamicales, de mesures unilatérales et des blocus économique, qui ne rendent pas service à la promotion des mers et d'océans plus propres, ainsi qu'à la transition vers des économies plus durables en fonction des vulnérabilités et sur un pied d'égalité.

Source: Prensa Latina



**Radio Habana Cuba**